



2024/25/03/09

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
SEANCE DU 25 MARS 2024**

**L'an deux mille vingt-quatre** à seize heures, le vingt-cinq mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Monsieur Hervé LE FLOC'H, Président.

Etaient présents(es) : LE FLOC'H Hervé, HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, ROYANT Helen, MOIZAN Anne-Marie, ULLIAC Morgane, LE FUR Françoise, BAUDET Dannie, LE FUR Annick formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e) (es) excusé(e) (es) : GOUJARD Laurine, GUEGUEN Annick

Absent(e) (es) : KERSULEC Louis

Procurat(s) : GUEGUEN Annick à ROYANT Helen

**Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITE, Jeannine LE GOFF a été élue secrétaire de séance.**

Date de convocation : 19/03/2024  
Convocation affichée le : 19/03/2024  
Nombre de Conseillers :  
En exercice : 12  
Présents : 9  
Procurat(s) : 1

Reçu en Préfecture de VANNES le 05/04/2024  
Publié ou notifié le 08/04/2024  
Certifié exécutoire le 08/04/2024  
A GOURIN, le 08/04/2024  
Le Président,  
Hervé LE FLOC'H

CCAS  
de  
Gourin

## 8- SAD – DÉCISION MODIFICATIVE BUDGÉTAIRE N°1.

Monsieur le Président invite le conseil d'administration à se prononcer sur la proposition de décisions modificatives budgétaires telle que présentée comme suit :

### 14101

### BUDGET SERVICE D'AIDE À DOMICILE 2024 DECISION MODIFICATIVE N°1

Budget supplémentaire - Reprise des résultats de l'exercice 2023

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

CHAP/ART-OPE-  
FONCTION

LIBELLES

MONTANTS

#### DEPENSES

<b>012</b>	<b>Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel</b>	<b>41 702,36 €</b>
62118	Autres personnels (remboursement personnel administratif mis à disposition)	34 462,36 €
64131	Rémunérations (prime pouvoir d'achat)	4 740,00 €
6488	Assurance statutaire du personnel	2 500,00 €
<b>016</b>	<b>Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure</b>	<b>196,58 €</b>
61561	Clé de répartition : participation au coût du logiciel métier JVS : crédit supplémentaire p/r prévisions BP2024	180,58 €
6817	Provision pour dépréciation des comptes	16,00 €
		<b>41 898,94 €</b>

- (1) Clé de répartition 2023 : non réalisée faute de crédit suffisant au chapitre avec calcul initial  
**Prévoir 34 157,03 € recalculé pour 2023 + 37 305,33 € pour 2024 - 37 000,00€ prévu au BP 2024**
- (2) Total calculé 680,58 € - Prévu 500,00 € au BP2024 => 180,58 € de crédit supplémentaire à prévoir
- (3) Dans le mail du 04/03/2024 du conseiller aux décideurs locaux, 311 € de provision sont à prévoir, alors que nous n'avions prévu que 295€ au BP 2024.

#### RECETTES

<b>002</b>	<b>Reports de l'exercice N-1</b>	<b>124 091,27 €</b>
002	Résultat d'exécution de la section d'exploitation reporté	124 091,27 €
<b>018</b>	<b>Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation</b>	<b>-71 376,69 €</b>
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel (seuls les remboursements des indemnités journalières apparaissent sur cet article)	-15 000,00 €
70873	Remboursement frais par le CCAS (clés de répartition personnel portage de repas + utilisation ELISSAR)	16 018,65 €
7488	Subvention d'équilibre de la commune prévue initialement au BP2024, avant l'affectation des résultats 2023	-72 395,34 €
		<b>52 714,58 €</b>

- (3) Report excédent section fonctionnement BP 2024
- (4) Clé de répartition calculée pour le personnel portage de repas : 15 489,85 €  
**initialement prévue au 6419 au BP 2024, à hauteur de 15 000,00 €**  
 + Clé de répartition calculée pour l'utilisation du logiciel d'Elissar : 528,80 € (non prévue au BP 2024)

**SECTION INVESTISSEMENT**

CHAP/ART-OPE-  
FONCTION

LIBELLES

MONTANTS

**DEPENSES**

21	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>119,88 €</b>
2188	Autres immobilisations corporelles : matériel de téléphonie	119,88 €
		<b>119,88 €</b>

**RECETTES**

001	<b>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>	<b>4 672,03 €</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté 2024	4 672,03 €
28	<b>Amortissement des immobilisations</b>	<b>469,47 €</b>
2805	Amortissement concessions et droits similaires, brevets, licences, marques...	445,50 €
28188	Amortissement matériel de téléphonie	23,97 €
10	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>-445,50 €</b>
10682	Réserves affectées à l'investissement	-445,50 €
		<b>4 696,00 €</b>

- (5) Report excédent section investissement BP 2024  
(6) Régularisation suite à erreur de saisie de la maquette BP 2024 avec JVS

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration au moyen d'un vote à main levée, avec 9 voix « POUR » et 1 voix « ABSTENTION », **ADOpte** les décisions modificatives budgétaires.

Pour extrait conforme au registre,

A GOURIN, le 25 mars 2024

CCAS  
de  
Gourin

Le Président,

Hervé LE FLOC'H.

La secrétaire de séance,

Jeannine LE GOFF

CCAS  
de  
Gourin

